



FRANCE

**LETTRE
DU COMITÉ
NATIONAL
FRANÇAIS**

N° 26 NOVEMBRE 1999
ISSN 0759-7355

Conseil exécutif de l'ICOM 1998-2001

Président	M. Jacques Perot - Directeur - Musée national du château de Compiègne
Vice-présidents	Arq. Yani Herreman - Chef de promotion et de l'action culturelle - Universidad autónoma de México Mme Bernice Murphy - Directeur - Museum of Contemporary Art - Sydney (Australie)
Trésorier	M. Piet Pouw - Directeur - Reinwardt Academy - Amsterdam (Pays-Bas)
Membres	Mme Lucia Astudillo - Directeur - Museo de los Metales - Sucre (Equateur) M. Michel Coté - Directeur - Muséum d'histoire naturelle - Lyon Mme Monica Garrido - Présidente de Fondation for Culture and Communication - Buenos Aires (Argentine) M. Martin Scharer - Directeur - Musée de l'Alimentation - Vevey (Suisse) Mme Shaje'a Tshiluala - Professeur - Université de Kinshasa - (Rép. dém. du Congo)
Ex officio la Présidente du Comité consultatif	Mme Alissandra Cummins - Director - Barbados Museum and Historical Society - St-Ann's (La Barbade)
Vice-présidente	Kassaye Begashaw - Professeur - Université d'Addis-Abeba (Ethiopie)

Bureau exécutif du Comité Français 1998-2001

Membres élus :

- Mme Catherine Arminjon** - Conservateur général, Caisse nationale des monuments historiques et des sites - Paris
Mlle Irène Bizot - Conservateur général, Administrateur général de la Réunion des musées nationaux - Paris
Mlle Sylvie Ferey - Responsable du service éducatif et culturel, musée d'Art moderne - Villeneuve d'Ascq
Mme Danièle Giraudy - Conservateur en chef, Centre de recherche et de restauration des musées de France - Paris
Mme Viviane Huchard - Conservateur général du musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny - Paris
M. Jean-Marcel Humbert - Conservateur, Directeur adjoint du musée de la Marine - Paris
M. Jean-Paul Le Maguet - Conservateur en chef, Directeur-adjoint du Mémorial-un musée pour la paix - Caen
Mlle Yannick Lintz - Conservateur du musée des Beaux-Arts - Agen
M. Roland May - Conservateur, Conseiller pour les musées, DRAC Rhône-Alpes - Lyon
M. Jean-Pierre Mohen - Conservateur général, Directeur du Centre de recherche et de restauration des musées de France - Paris
M. Michel Van-Praët - Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, Directeur de la cellule muséologique des galeries d'Anatomie et de Paléontologie - Paris
Mme Catherine Vaudour - Conservateur en chef, Administrateur de la nécropole royale des rois de France à la basilique de Saint-Denis et du Palais de Tau à Reims

Membres de droit :

- M. Jean-Jacques Bertaux** - Conservateur en chef honoraire, représentant la Fédération des écomusées et musées de société
M. Bernard Blache - Directeur de la Communication, représentant le Directeur du Palais de la Découverte - Paris
M. Georges Brunel - Conservateur en chef, représentant le Directeur des Affaires culturelles de la Ville de Paris
Mme Dominique Ferriot - Directeur du musée national des Techniques du Conservatoire national des arts et métiers - Paris
M. Philippe Guillet - Président de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI)
M. Pascal Hamon - Chargé de mission pour l'International, représentant le Directeur des musées de France, Paris
Mme Nadine Lehné - Conservateur en chef, représentant l'Inspecteur général des musées
M. Jacques Maigret - Conservateur en chef à la Grande galerie de l'Évolution, président de l'Association générale des Conservateurs des collections publiques de France
Mme Isabelle Monod-Fontaine - Directrice adjointe du musée national d'Art moderne, représentant le Président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou - Paris
Amiral Georges Prud'Homme - Directeur du musée de la Marine - Paris
Mme Anne-Marie Slézac - Ingénieur, représentant le Directeur du Muséum national d'Histoire naturelle - Paris

Bureau :

Président : Michel Van-Praët

Secrétaire générale : Catherine Arminjon

Trésorier : Jean-Jacques Bertaux

Vice-présidente : Yannick Lintz

Secrétaire générale adjointe : Sylvie Ferey

Trésorière adjointe : Catherine Vaudour

"Voulez-vous acheter un mammouth laineux ?"

Voilà l'annonce parue il y a quelques semaines sur un site WEB localisé aux USA. Ce même site se porte par ailleurs acquéreur de pièces tant ethnographiques que paléontologiques, et déclare disposer d'un large choix d'objets muséaux offerts à la vente.

Au-delà d'objets d'art et d'ethnographie, des spécimens naturalisés et des fossiles sont ainsi de plus en plus fréquemment proposés à la vente sur le WEB.

Dès lors qu'une valeur commerciale existe - dans le secteur de la paléontologie cité précédemment, un fossile de *Tyrannosaure rex* a été vendu aux enchères cinquante millions de francs, aux USA, il y a un an- le WEB est utilisé pour mettre aux enchères des objets patrimoniaux et ainsi développer le commerce, voire créer un marché, dans des domaines jusque là relativement préservés.

Alors qu'une majorité de pays, dont la France, n'ont toujours pas ratifié la convention d'Unidroit⁽¹⁾ "sur les biens culturels volés ou illicitement exportés", le WEB est mis à profit pour favoriser le développement d'un marché qui joue de la faiblesse des législations nationales et internationales et semble parfois flirter avec le trafic illicite.

Dans "le moins pire des cas" cet usage du WEB amplifie l'enrichissement patrimonial des musées des pays -ou des fondations- les plus riches, aux dépens des populations ayant des musées moins bien dotés. Dans le pire des cas, cet usage du WEB aboutit à la perte pour le public et la communauté scientifique, d'éléments de patrimoine qui mériteraient le qualificatif de "national" voire "d'international".

Nous nous félicitons dans ce contexte de l'organisation à l'initiative de l'ICOM en l'An 2000, en France, d'un séminaire sur le trafic illicite en Europe.

Souhaitons que cette manifestation soit aussi

l'occasion de favoriser une plus large ratification de la convention d'Unidroit sur "les biens culturels volés ou illicitement exportés" et que soient considérées les améliorations possibles de la protection de secteurs délaissés -comme celui des fossiles- ainsi que la régulation du commerce des biens culturels sur le WEB.

"Voulez-vous vendre votre musée ?"

C'est ce que l'on ne trouve pas encore sur le WEB -du moins ce n'est le cas que de parties de collections hors de France-, mais c'est l'inquiétude qui taraude plusieurs de nos collègues français, face à l'attitude de certaines collectivités territoriales ou institutions, qui "délèguent le service public" dont elles ont la charge vis-à-vis de tel ou tel musée, à des entreprises privées.

A l'opposé d'une attitude frileuse sur les questions de gestion des musées, comme voudraient le faire croire certains, une réflexion est engagée par l'Association générale des Conservateurs, la Fédération des Ecomusées et le comité français de l'ICOM, pour contribuer à la modernisation de la gestion des musées dans le respect de leurs missions de service public.

Le débat engagé publiquement début novembre lors des journées Ptolémée à la Cité des Sciences et de l'Industrie, a entre autre favorisé la présentation par M. Robert Lecat du rapport de l'Inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles sur "la rénovation des instruments juridiques des services publics culturels locaux"⁽²⁾. Le débat s'est poursuivi lors des journées d'étude de l'Association générale des Conservateurs (17-19 novembre) et notre comité ICOM-France, en organisant son assemblée générale le vendredi 14 janvier 2000 à Agen mettra à profit la proximité régionale avec l'Espagne, pour présenter l'approche espagnole de la gestion des musées.

Nous espérons ainsi favoriser, avec votre participation, un échange entre professionnels de nos deux pays sur cette question qui sera dans deux ans au cœur de la conférence triennale de l'ICOM, en 2001 à Barcelone.

En espérant que vous serez nombreux à participer à l'Assemblée générale d'Agen, je vous adresse dès à présent, avec l'ensemble du bureau d'ICOM-France, mes vœux pour la der-

nière année du deuxième millénaire et pour des musées intégrés dans la Société et au service de tous.

Michel Van-Praët

(1) La convention d'Unidroit sur les biens culturels volés ou illicitement exportés rédigée à Rome en juin 1995, a été signée par la France, mais n'a jamais été ratifiée par notre pays. A ce jour seuls l'ont ratifiée : la Lituanie, le Paraguay, la Roumanie, le Pérou, la Hongrie, la Finlande et l'Italie. Il est à noter que parmi les pays développés l'Allemagne, la Grande Bretagne, le Japon et les USA ne l'ont ni signée ni ratifiée !

(2) Le rapport réalisé par Mme Chiffert et MM Lecat et Reliquet, sur "la rénovation des instruments juridiques des services publics culturels locaux" remis au Ministre de la Culture et de la Communication en février 1999, peut être consulté au secrétariat d'ICOM-France.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et Journée d'études franco-espagnole à AGEN 14 janvier 2000

L'Assemblée générale du comité français de l'ICOM se tiendra le vendredi 14 janvier 2000 au musée des Beaux-Arts d'Agen

En vue de la future Conférence générale triennale de l'ICOM qui se tiendra à Barcelone en 2001, l'assemblée générale sera suivie d'un séminaire d'études franco-espagnol.

Le thème développé portera sur le "rôle des musées dans les politiques d'aménagement du territoire" avec les exemples de Bilbao, Saragosse et Barcelone. Le lendemain, un programme de visites culturelles dans le grand Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées) sera organisé.

Le programme définitif de cette journée vous sera envoyé début décembre.

MPR

La réunion du comité Marketing et Relations publiques (MPR) a été organisée par le Palais de la Découverte avec l'aide du comité français du 25 au 29 septembre. Elle a permis de présenter quelques musées français à des collègues en charge des relations publiques dans une vingtaine de pays : outre le Palais, l'Institut du Monde arabe, la Grande Galerie de l'Évolution, le musée du Louvre, la Cité des sciences et de l'industrie, et le musée d'Orsay ont donné lieu à une découverte souvent trop rapide des moyens et mode de fonctionnement de ces établissements. Les thèmes évoqués ont été "les nouvelles pratiques dans la vie

quotidienne des musées", "les frontières entre relations publiques et relations extérieures", enfin la question de "la pertinence et du rôle du marketing dans nos institutions".

Les délégués de ce comité international ont pu rencontrer Manus Brinkman, secrétaire général de l'ICOM et Yannick Lintz, vice-présidente du comité français, ainsi qu'au cours d'une sympathique réception à l'ICOM, Jacques Perot, président de l'ICOM, Michel Van-Praët, président du comité français et Eloïsa Zell responsable du service des membres.

Bernard Blache

Le prix européen du musée EMYA

En mai dernier, à Ljubljana, le Prix Européen du Musée pour l'année 1999 a été décerné au Musée français de la Carte à jouer d'Issy-les-Moulineaux.

Au cours des mois qui ont suivi, et jusqu'en octobre, les membres du comité du Forum Européen des Musées (EMF) constituant le jury du Prix, ont visité les 49 musées candidats pour l'an 2000, répartis dans 19 pays d'Europe. Parmi ces candidats, trois musées français : le musée des Années 30 de Boulogne-Billancourt, le musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme à Paris et le musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg.

Quel que soit le pays visité, ses instances culturelles nationales participent sous une forme ou

une autre, aux frais inhérents aux déplacements des membres du jury du Prix. Pour ce qui est de notre pays, depuis deux ans, la Direction des musées de France alloue au comité français de l'ICOM une subvention destinée à ce seul effet. Le processus est donc analogue à celui qui vaut à ICOM-France de gérer, pour la partie française, les crédits relatifs à l'Accord France-Canada pour la coopération dans le domaine des musées.

Placé sous les auspices du Conseil de l'Europe, le Prix Européen du Musée pour l'an 2000 sera proclamé en mai prochain au cours d'une cérémonie qui aura lieu à Bonn.

*Jean-Jacques Bertaux
Trésorier d'ICOM-France
Membre du comité de l'EMF*

Une précision à apporter à propos du prix européen du musée de l'année

Dans l'édition française des *Nouvelles de l'ICOM*, 1999, n° 1 & 2, Kenneth Hudson présente (p. 10) les activités du Forum des musées européens et notamment le prix qu'il décerne chaque année. Or l'omission de quelques mots dans la traduction française du texte pourrait faire croire (dernier alinéa, lignes 8 et 9) que seuls les musées techniques et industriels peuvent concourir pour le Prix Européen du Musée de l'Année (EMYA). Il n'en est rien ; il faut lire en effet que le comité du Forum "ne

prétend pas distinguer, par exemple, le meilleur des musées techniques et industriels".

C'est donc à des musées conservant et présentant tous types de collections que peut être attribué le Prix Européen du Musée de l'Année. La preuve en est que, pour la présente année 1999, il a été décerné au musée français de la Carte à Jouer d'Issy-les-Moulineaux, cependant que le Prix du Conseil de l'Europe, pour lequel le Forum fait fonction de jury est allé au musée des Beaux-Arts de Lille. *Jean-Jacques Bertaux*

Le comité des musées de sciences et techniques a tenu sa réunion en Allemagne du 4 au 11 septembre. Le thème général de cette réunion était "Musées de science et technique : se rappeler l'Histoire pour projeter le futur". Cette réunion itinérante a permis la visite de plus de quinze musées de Berlin à Hagen et à Munich en passant par Mannheim, Paderborn.. des établissements fort divers allant de structures traditionnelles au beaucoup plus

original village reconstitué du Westfälisches Freilichtmuseum de Hagen avec ses forgerons, boulangers, artisans.. ou le Dasa (Deutsche Arbeitsschutz Ausstellung) présentant de façon très interactive une exposition sur la sécurité et la santé au travail. Des contacts très fructueux ont été établis entre participants, avec les directeurs des institutions visitées, ainsi qu'avec le comité allemand.

Bernard Blache

Le comité international des Musées et collections d'Art Moderne

Le comité international des Musées et collections d'Art Moderne (CIMAM) a tenu sa réunion annuelle au musée d'Israël du 26 au 29 octobre.

Le président du comité, David Elliot, et le trésorier, Tuula Arko, ont présenté le rapport moral et financier. Depuis leur élection en 1998, ils ont entrepris de savoir qui fait véritablement partie du comité et de rétablir la communication entre les membres. Le président a souligné l'importance de faire connaître le CIMAM et d'attirer de nouveaux membres individuels et institutionnels. Alfred Pacquement a été élu membre du nouveau bureau.

Le CIMAM devra réfléchir sur la fonction et l'avenir des musées d'art, sur la constitution d'une banque d'expériences utiles à l'ensemble des professions concernées par l'art contemporain et sur la mise en œuvre d'un programme de bourses et d'échanges pour les conservateurs et les commissaires d'expositions.

Outre les questions concernant la vie du comité, la réunion a été l'occasion d'aborder deux grands sujets de réflexion : "l'art dans les sociétés divisées" et "la collecte de l'incollecionnable".

Le premier sujet a mis en évidence l'importance de l'engagement de la part des artistes et des responsables de musées (et des expositions) dans les problèmes politiques qu'affrontent des pays tels qu'Israël, l'Irlande, l'ex-Yougoslavie. Cet engagement remet en question l'idéalisme d'un art que l'on voudrait universel, multiculturel, et qui cacherait les divisions profondes qui affectent toutes les sociétés. L'exposition au Teddy Kollek Stadium à Jérusalem, dans le cadre de la biennale Arts Focus 3, rend compte des contradictions que posent la quête d'identité, les relations inter-ethniques, la religion et la politique.

Des actions menées par le musée irlandais d'art contemporain et le musée d'art moderne de Sarajevo font apparaître une nouvelle relation entre le musée et la société : le musée devient un médiateur, un catalyseur, qui pose des questions. Il n'est pas un temple mais un forum où s'expriment des nouvelles relations entre l'artiste, la population et le musée.

Le deuxième sujet "collecter l'incollecionnable" a abordé des problèmes de conservation propres aux collections d'art contemporain : la conservation des matériaux inhabituels, la restauration ou le remplacement d'éléments issus de l'industrie et qui ne sont plus fabriqués, la conservation du film et d'autres moyens audiovisuels, la collecte de la performance et de l'art éphémère.

Les différents témoignages font apparaître d'une part la nécessité d'un dialogue entre les conservateurs et les techniciens de la restauration et d'autre part une approche pluridisciplinaire de la conservation qui permettrait d'aborder l'objet de collection sous les aspects artistique, technique, juridique.

Les participants à la réunion ont eu l'occasion de rencontrer des collègues et des artistes d'Israël, de visiter la biennale Arts Focus 3, de découvrir Tel-Aviv sous l'angle architectural, de visiter le musée de Hersliya consacré à la jeune création. La découverte des aspects patrimoniaux de Jérusalem, de Massada et de la Mer Morte a été possible grâce à l'intervention de spécialistes historiens et archéologues israéliens qui ont guidé le groupe d'une cinquantaine de participants.

La réunion annuelle s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse et dans une parfaite organisation par le musée d'Israël.

*Alfredo Cruz-Ramirez
Directeur de l'Espace Paul Rebeyrolle*

Congrès annuel du comité international des Beaux-Arts

Le congrès annuel du comité international des Beaux-Arts de l'ICOM (ICFA) s'est déroulé du 9 au 11 juin 1999 à Stockholm, à l'invitation de Mme Görel Cavalli-Björkman, présidente du comité et directeur des collections au musée national de Stockholm.

Le thème proposé était "*La sculpture européenne du 16^e au 20^e siècle*"; les directions de recherche et d'échange possibles étant ouvertes aux questions touchant à l'inventaire, le catalogue, la présentation des collections de sculptures, les liens avec le goût de l'antique et l'art officiel...

Une cinquantaine de participants a suivi l'ensemble du programme dont 7 collègues français.

Une journée était consacrée aux échanges autour des communications : plusieurs échanges ont eu lieu à propos de *Adrian de Vries* (1556-1626) dont une exposition avait eu lieu à

Stockholm après s'être tenue à Amsterdam, mais aussi les collections du nouveau Getty et les confessions de notre collègue Anne Pinget après *13 ans d'usage du musée d'Orsay...*, les acquisitions du musée national d'Ecosse et le projet culturel du Rijksmuseum d'Amsterdam....La rencontre a été enrichie par les visites de musées, de palais (la visite de Drottningholm et de son Orangerie par le Professeur Pontus Grate, dans un musée parfait, reste un moment inoubliable) et de sites parfaitement organisées par nos collègues suédois.

Au cours des discussions, les programmes d'action ICOM aussi bien que l'actualité internationale concernant le sort des biens juifs ont également été l'occasion d'aborder des points de vue différents entre collègues américains et européens.

Viviane Huchard
Trésorière de l'ICFA

Ce congrès a réuni une trentaine de personnes autour de visites commentées du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, des collections universitaires de Paléontologie, de Zoologie, de Botanique, celles de Médecine représentées par le musée d'Histoire de la médecine et les collections d'anatomie comparée, le musée de site et le parcours botanique de Saint-Jean-des-Vignes, et pour finir, le Palais Saint-Pierre (musée des Beaux-Arts) entièrement rénové avec des concepts dignes de cette fin de siècle. Ces visites ont montré l'importance et la richesse des collections, leur développement et les méthodes et techniques de gestion des

collections, mais ont aussi abordé les vrais problèmes de la conservation repris dans trois tables rondes, chacune clôturant une journée consacrée aux visites.

Une première table ronde avait pour thème : "les muséums d'Histoire naturelle : collections, importance, développement. Les participants ont, chacun à leur tour, présenté leur musée, l'importance des collections et des équipes attachées à la conservation, et le budget dont elles disposent. Il en ressort que l'attention portée par les équipes dirigeantes ne soit pas identique d'un pays à l'autre, nos collègues nord-améri-

cains disposant généralement de moyens en personnel et financiers (et parfois même de fonds privés) nettement supérieurs à ceux européens.

La deuxième s'intitulait : "Que devons-nous conserver pour la recherche scientifique de demain et comment". Très rapidement, ce thème a abordé le problème de fond, la vraie question : a-t-on le droit de détruire des spécimens détériorés, ou existant en très grand nombre ou très communs dans tous les musées ? Les participants se sont montrés partagés sur ce sujet. En effet, la conservation coûte cher, et tout objet entrant en collection va nécessiter un entretien. Ce qui fait la valeur d'un objet en collection, c'est son étiquette. Alors que faire de spécimens détériorés et sans étiquette ? Pour certains, la réponse semble claire et évidente, il faut les jeter, pour d'autres, le conservateur n'a qu'un rôle celui de valoriser et transmettre, aux générations futures, un patrimoine dans les meilleures conditions possibles. Il ne peut s'arroger le droit de conserver ceci et de jeter cela. A l'appui de ce dernier argument, certains collègues font remarquer qu'il est important de conserver tous les objets, que la recherche nécessite souvent, pour des études précises, des séries importantes de la même espèce, et si l'on tient compte du progrès fulgurant des techniques au cours de ces dernières années, un spécimen sans étiquette aujourd'hui peut ou pourra fournir des informations extrêmement importantes sans besoin des données qui lui sont relatives. Le débat s'est terminé sans conclusion, et la question reste ouverte.

Enfin une dernière table ronde abordait l'existence des "musées de sites et musées d'association : protection, conservation scientifique et rôle éducatif". Elle faisait suite à la visite commentée du musée de site avec parcours bota-

nique et géologique de l'Espace Pierres-Folles à Saint-Jean-des-Vignes (Rhône). Une quinzaine de personnes a suivi avec beaucoup d'intérêt cette visite et a participé à la discussion qui s'en est suivie. Il semble que de tels sites existent dans une douzaine de pays dans le monde (Etats-Unis, Allemagne, Inde, Suède, Kenya, etc) avec souvent des modalités particulières ou sur des sujets différents (par exemple l'archéologie). L'aspect remarquable et des plus intéressants de l'Espace Pierres-Folles est qu'il comprend un musée en bordure d'une carrière, à proximité d'une cimenterie et met en valeur, grâce à un parcours très bien étudié, la géologie et la botanique locales.

En conclusion, toute déroutante qu'elle ait pu paraître, au premier jour, l'organisation de ce congrès NATHIST-ICOM-CC pour certains, la majorité des participants semble l'avoir beaucoup appréciée. Elle a permis la découverte de la richesse des collections lyonnaises, de nombreux échanges et discussions pendant et après les visites aussi bien sur la gestion même des collections que sur leur devenir ou bien encore sur la standardisation des données en Histoire naturelle. Malgré tout, certains ont regretté le manque d'intégration au Comité de Conservation de l'ICOM, et une insuffisance des communications orales par rapport au grand nombre de visites. Ils proposent pour la prochaine réunion du groupe NATHIST un programme plus équilibré comprenant des tables rondes, des publications d'intérêt général (en particulier sur la gestion des collections et les normes internationales), des posters sur des événements spécifiques, et de visites sur des sujets bien ciblés.

Anne-Marie Slézac
Présidente

Abel Prieur
Coordonnateur

Comité international pour les Musées et les Collections d'archéologie et d'histoire

La réunion annuelle du comité international pour les Musées et les Collections d'archéologie et d'histoire (ICMAH) s'est tenue du 22 au 25 septembre 1999 à Mexico, à l'invitation du comité national mexicain de l'ICOM.

Le thème de la réunion "Perspectives pour les musées d'archéologie et d'histoire pour le XXI^e siècle" a été traité sous forme de présentation de projets que les participants archéologues et historiens ont pu largement discuter et critiquer. Proposer de nouvelles approches pour la présentation et la transmission de l'héritage archéologique et historique des musées qui couvrent à la fois les besoins des communautés d'origine et ceux de la société moderne, tel est l'enjeu par exemple du musée anthropologique de Mexico, véritable "institution de référence" dont la refonte complète s'annonce particulièrement ardue. De même le tout nouveau musée de site de Teotihuacan témoigne de la richesse de la réflexion muséographique des professionnels mexicains.

Chacun des quatre groupes de travail a donné lieu à une intervention expliquant la finalité du travail entrepris et l'attente des coordinateurs. Il s'avère que la généralisation de l'usage d'Internet multiplie le nombre d'intervenants dans ces groupes.

Un groupe de travail dorénavant intitulé "Les musées d'archéologie et d'histoire : la route des esclaves" a été constitué à l'occasion de la commémoration du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les Antilles françaises et accueille régulièrement de nouveaux membres.

La réalisation d'un Code de Déontologie pour la recherche archéologique demeure un

objectif de l'ICMAH, mais c'est une tâche longue et complexe.

Le groupe "Musées de site et de reconstitution" coordonné par Myriame Morel-Deledalle et Michel Colardelle continue son recensement de ce type de musées en vue de la publication d'un annuaire international de ces musées qui pourrait paraître à l'occasion d'une réunion du comité en 2002 ou 2003 dans le sud de la France où un grand nombre de réalisations muséographiques de ce type ont vu le jour depuis quinze ans.

Enfin le groupe de travail "Musées de ville" se propose, en rapport étroit avec le projet du Forum international pour les musées de ville et avec l'Association internationale des musées d'Histoire (représentée à Mexico par son président Laurent Gervereau), de renforcer les liens entre les muséologues concernés.

Toute l'information sur ces groupes de travail ainsi que sur la prochaine réunion annuelle qui se tiendra à Tunis en octobre 2000 se trouve dans la Lettre ICMAH-Information diffusée gratuitement sur demande auprès du président ou du secrétaire général.

Enfin, je voudrais saluer l'excellent accueil réservé à la délégation française par M. Bruno Delaye, ambassadeur de France au Mexique, et ses collaborateurs. Cette sympathique tradition de rencontre avec les autorités françaises à l'étranger atteste avec régularité de l'intérêt du ministère des Affaires étrangères pour notre organisation et particulièrement pour les membres du comité français.

Jean-Yves Marin
Président

Comité international des Musées régionaux

Le comité international des Musées régionaux de l'ICOM (ICR) s'est réuni en Grèce, à Athènes et Nauplie, du 17 au 23 octobre 1999. Le thème de la conférence portait sur "l'Accréditation des musées", un mot difficile à traduire en français mais qui conjugue les notions de reconnaissance, de confiance et d'autorisation. Il s'agissait en fait de savoir s'il existe dans chacun de nos pays, ou dans chacune de nos régions, un système permettant de garantir des normes minimum de qualité pour nos institutions et de protéger l'utilisation du mot musée.

Cette rencontre a réuni environ 80 participants, essentiellement européens ; j'étais la seule participante française et francophone (ce qui n'a pas été sans poser le problème de l'utilisation officielle du Français, comme de l'Espagnol lors des réunions).

Le sujet a été introduit par quelques conférences générales qui mettaient en exergue les enjeux du débat. Comme l'a dit dans une jolie métaphore notre ancienne présidente, Margriet Lestraden, le mot musée, c'est comme le mot "amour", on en use et on en abuse, pour le meilleur et pour le pire.

La conférence de Laura Ryan a été particulièrement remarquable, car elle représentait un système très élaboré de reconnaissance des musées, système mis en place, non pas par une administration, mais par l'American Museum Association. Ce système mobilise beaucoup de temps et d'énergie : quinze personnes à plein temps, sans compter le temps consacré par chaque musée à son auto-évaluation. Les musées accrédités sont régulièrement revisités et l'objectif majeur de cette entreprise reste de promouvoir une meilleure qualité de l'ensemble des musées américains. L'Angleterre, représentée par Suzan Underwood, expérimente une méthode assez comparable, mais comme dans la plupart des pays européens, elle s'accompagne d'une tendance plus marquée à la hiérarchisation. Le système propose en effet deux niveaux de reconnaissance : celui de la registration permet d'identifier les collections les plus importantes, avec un numerus clausus passé de 30 à 50 musées ; celui de la désignation concerne les musées qui répondent aux normes mini-

males de qualification. Suzan reconnaît elle-même que si cette procédure a atténué dans son pays l'hégémonie des musées nationaux, elle n'en soutient pas moins une autre forme d'élitisme.

Otto Lhor, conseiller pour les musées de Bavière a posé la question "l'accréditation fait-elle progresser la qualité des musées ?" Dans son cas, il constate que si l'on appliquait un minimum de normes de qualité, 70% des musées de sa région devraient disparaître, mais c'est peut-être un remède nécessaire. Cette question de la prolifération de petits musées très répétitifs qui n'ont souvent pas d'autre raison d'être que l'espoir bien chimérique d'attirer quelques touristes, reste le leitmotiv de beaucoup d'intervenants européens et les mobilise en faveur d'un système d'habilitation des musées ou de protection de cette appellation, tout en craignant les dangers d'un système trop élitiste ou bureaucratique.

C'est dans cette approche nuancée du problème que se situe l'expérience de Dagmar Bittricher en Autriche, qui est mise à disposition d'une association de musées locaux volontaires pour améliorer leurs prestations. Plus généralement le travail en équipe constitue l'une des clefs du problème, comme le propose son collègue Hartmut Prash. L'arrivée de l'informatique comme outil de recensement et de documentation des collections est un facteur déterminant de la mise en réseau et du travail en équipe, en particulier dans les pays nouvellement créés de l'Europe de l'Est. C'est en tout cas ce que démontrent les exposées de Irena Smuc et de Metka Fujs (Slovénie), de Goranka Covacic (Croatie), de Rinno Soile (Finlande). Pour ma part, j'ai évoqué à travers l'expérience de mise en réseau des musées pyrénéens, la diversité des situations entre la France, l'Andorre et les autonomes espagnoles, tant pour la protection ou le contrôle de l'appellation musée que pour les réglementations anciennes ou en cours d'élaboration.

Il revenait à James Maikweki (Kenya) de nous donner l'approche africaine de la question. Il a rappelé combien la notion de musée et plus encore la notion de musée régional, appartenant à une communauté locale est nouvelle en

Afrique. Il a fallu une personnalité telle que Alfa Konaré pour que s'engage une réflexion sur les musées africains et que se développe la formation des professionnels sous l'égide du comité AFRICOM. Bien sûr il n'y a pas de système d'accréditation pour les musées africains, mais cela n'empêchera pas les membres de ICR de venir poursuivre leurs débats à Nairobi en 2000. C'est en effet la décision du comité que notre président Hans Manneby (Suède) a présentée en conclusion : le thème est suffisamment riche et porteur pour que nous l'approfondissions jusqu'à la prochaine réunion triennale de l'ICOM. Notre ambition est de parvenir, grâce à un travail en ateliers, non seulement à dresser un panorama de la situation, mais surtout à proposer des outils de travail et des solutions concrètes pour faire avancer la qualité des musées.

Ce compte rendu serait très incomplet si l'on n'évoquait pas la qualité exceptionnelle de l'accueil de nos collègues grecs et l'organisation sans faille de ces journées par le comité hellénique de l'ICOM. Grâce aux exposés et aux visites de musées et de sites qui avaient été programmés, nous avons vraiment l'impression de connaître très bien la diversité des musées régionaux de ce pays et leur organisation. Tous ces collègues se sont dépensés sans compter pour être auprès de nous durant toute la semaine et les conversations "hors conférences" ont contribué à créer des liens et des échanges durables avec ce beau pays.

Sans pouvoir citer toutes les interventions, nous évoquerons celles de Teti Hadjinicolaou, présidente du comité national et chargée des musées d'ethnographie au ministère de la Culture ; sa collègue Aspasia Louvi, responsable des musées de techniques, nous a offert une visite très vivante du musée des Moulins à Dimitsana. L'antiquité nous a été présentée dans l'exposé de Maria Kollia mais aussi aux musées archéologiques de Némée et de Nauplie, et sur les sites de Mycènes, de Tirynthe et d'Epidaure. Les musées régionaux d'art byzantin et leurs nouvelles installations furent évoqués par Houlia Kapeloni. Il ne faut pas oublier combien les musées grecs doivent au mécénat et aux fondations privées. C'est ainsi que nous avons pu apprécier tous les charmes de la Fondation du Péloponnèse, initiée par Ioanna Papantoniou et maintenant dirigée par Kanellos Kanellopoulos avec notamment ce musée des enfants animé par Popi Zorra Kalkounou. Inoubliables aussi les richesses du musée d'ethnographie léguées à la petite bourgade de Steminitza, que nous a présenté Efi Mantzoutsou. Nous avons découvert dans un luxuriant jardin les collections d'art grec contemporain de la fondation Vorres et enfin la toute nouvelle Fondation du Monde hellénique à Athènes, avec une exposition très didactique et théâtralisée sur l'histoire du vêtement.

*Martine Jaoul
Membre du bureau de ICR*

DEM HIST

Comité des Demeures historiques

La première réunion constitutive du nouveau comité des Demeures historiques (DEM HIST) dont la création a été agréée à Melbourne en 1998 s'est tenue du 28 juin au 2 juillet dernier à Saint-Pétersbourg.

Organisée par le château de Péterhof et le président provisoire du nouveau comité Giovanni Pinna, la réunion a regroupé un certain nombre de pays, Fédération de Russie, France, Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Etats-Unis, Italie, Pologne. La constitution et les élections du premier bureau de ce nouveau comité ont eu lieu lors de cette réunion. Pascal Torrès, conservateur au château de Versailles, a été élu membre de ce nouveau bureau. Giovanni Pinna a été élu président.

La définition des objectifs de ce comité a été abordée. Le bureau devra annoncer les différents sujets d'intérêt et de travail liés à l'activité spécifique du comité tels que le lien avec l'architecture, la muséographie, les extérieurs avec les parcs et jardins, les problèmes spécifiques de la conservation de salles meublées dans leur état d'origine et ouvertes au public, la sécurité et la mise en valeur de l'histoire du monument et celle de ses habitants au cours des siècles.

La prochaine réunion du comité DEM HIST est prévue à Gênes (Italie) en 2000.

*Catherine Arminjon
Conservateur général du patrimoine*

A l'invitation des "Deuxièmes rencontres francophones nouvelles technologies et institutions muséales" organisées par la Société des musées québécois, le Ministère de la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles et l'OCIM, AVICOM est allé présenter à Montréal le palmarès du F@IMP (Festival audiovisuel international musées et patrimoine, commissaire général Marie-Françoise Delval).

Remarquablement organisées par Hélène Pagé, présidente de la Société des musées québécois et Michel Perron, directeur général de la Société des musées québécois, ces rencontres prolongeaient celles qui ont eu lieu l'an dernier à Dijon, et annonçaient les troisièmes qui auront lieu l'an prochain à Bruxelles. Cette réunion a connu un très vif succès, puisque plus de 400 professionnels de musées venus des pays les plus divers d'Amérique, d'Europe et d'Afrique s'y sont retrouvés. Elle a été l'occasion de faire le point dans les domaines de l'audiovisuel et des nouvelles technologies grâce à un important programme de conférences, à un salon technique où AVICOM présentait un stand tenu grâce à la participation de stagiaires de l'École du Louvre, et à un cybermusée permettant de visionner un très grand nombre de cédéroms et de sites web.

Pendant ces journées se tenait parallèlement le 6e Marché international du multimédia (MIM 99), où étaient représentés les domaines les plus divers : internet, commerce électronique, télévision, télécommunications, cinéma, jeux, effets spéciaux, parcs thématiques, etc., à travers 300 exposants représentant 20 pays (10.000 visiteurs annoncés).

Ces journées ont également été l'occasion pour les musées québécois de resserrer encore des liens qui semblent pourtant déjà particulièrement solides. Un discours très attendu de Madame Agnès Maltais, ministre de la culture et des communications, a dévoilé les grandes orientations du projet de politique québécoise des institutions muséales, qui sera soumis à la consultation en vue d'une mise en oeuvre au cours de l'année 2000. La ministre a rappelé d'abord qu'"auparavant, les institutions muséales étaient dominées avant tout par une logique de

conservation et d'étude. Elles évoluaient lentement et paraissaient inaccessibles pour la majorité des citoyens et des citoyennes. Au cours des dernières décennies, les musées ont révisé en profondeur leur mission : ils s'affichent désormais comme des "organisations de production" qui offrent à leur public des occasions de loisirs culturels et d'enrichissement personnel. Ils sont appelés à jouer un rôle encore plus actif dans leur communauté". Puis elle a souligné l'intérêt du réseau des musées québécois dont elle remarque pourtant l'essoufflement préoccupant : "plafonnement de la fréquentation, difficultés de renouvellement et instabilité structurelle et financière". Cinq enjeux majeurs vont entraîner cinq orientations prioritaires : les citoyens d'abord ; cap sur l'expertise ; un musée dans la communauté ; la force d'un réseau ; direction : le monde.

AVICOM a également tenu lors de ces rencontres son assemblée générale annuelle qui a été l'occasion, en plus des habituels rapports moral et financier, de présenter et de lancer officiellement son site web : www.unesco.org/webworld/avicomfaimp/index.html

Outre Manon Blanchette, vice-présidente d'AVICOM, et notre correspondant canadien, Claude Camirand, directeur du département des technologies du musée de la Civilisation à Québec, qui ont joué tous deux un rôle déterminant dans le succès de la présence d'AVICOM à Montréal, les membres du bureau de l'association étaient particulièrement nombreux autour de son président, puisque étaient présents Stephen Done (Grande-Bretagne), Asko Makela (Finlande), Mats Sjolín (Suède), et Janos Tari (Hongrie), signe de la vitalité et de l'intérêt suscités par son action.

Le vendredi 17 septembre a eu lieu, en clôture de ces journées, la remise des prix du F@IMP lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée devant l'ensemble des participants au congrès. Le jury, qui s'était réuni à Paris en août dernier, regroupait des personnalités très diverses : Hernan Crespo Toral, sous-directeur général pour la culture, UNESCO (président d'honneur) ; Michel Perron, directeur général de la Société des musées québécois (président) ; Manon Blanchette, responsable de la communication

et du développement du musée d'Art contemporain de Montréal et vice-présidente d'AVICOM ; Jaco Du Toit, assistant programme spécialiste culture et nouvelle technologies, direction Culture de l'UNESCO ; François Findji, chef du service multimédia du musée national des ATP ; Philippe Guillet, directeur de l'OCIM ; Jean-Marcel Humbert, directeur adjoint du musée de la Marine (Paris) et président d'AVICOM ; Claude-Nicole Hocquard, réalisatrice ; Pierre Lavoie, Directeur de la société Hyptique, France ; Michel Lefftz, réalisateur multimédia, Belgique ; Marie-Clarté O'Neill, directrice des études, Ecole du Louvre.

PALMARÈS

Grand prix AVICOM, toutes catégories : Marie-Jo Lafontaine, installations vidéo 1979-1999, France.

Prix Multimédi'Art pour les institutions : OR : Musée de l'Hermitage, Saint-Petersbourg, France ; ARGENT : Liverpool interactive guide to

Liverpool Football Club, Grande-Bretagne ; BRONZE : A.S. Pushkin, in the reflexion of the two centuries, Russie.

Prix spécial Multimédi'Art pour les sociétés privées : OR : Man and Writing, Japon ; ARGENT : Vikings, France ; BRONZE : Le violon, des hommes, des oeuvres, France.

Prix Web'Art pour les institutions : OR : Musée Electropolis, l'aventure de l'électricité, France ; ARGENT : Istituto e museo di storia della scienza, Italie ; BRONZE : Haida et les esprits de la mer, Canada.

AVICOM prépare maintenant sa prochaine réunion, ainsi que le prochain F@IMP, qui se dérouleront à Budapest dans la dernière quinzaine de novembre 2000.

*Jean-Marcel Humbert,
Président d'AVICOM*

CONGRÈS PRÉVENTION 2000

Sous le patronage du Comité International du Bouclier Bleu (CIBB)
"Prévention des sinistres dans les aires de stockage"
6-10 novembre 2000

APPEL A COMMUNICATIONS

Lieu du Congrès : DRAGUIGNAN

Date : 6-10 novembre 2000.

Langues : français et anglais (traduction simultanée)

Public concerné : professionnels des musées, archives, bibliothèques, monuments historiques et sites.

Les objectifs sont de présenter :

- Les conséquences sur le patrimoine des catastrophes naturelles, accidentelles ou liées à des actes de guerre.
- Des études de cas présentant des mesures préventives ou de réparation des sinistres.
- Des exemples de coopération entre des spé-

cialistes de la conservation, de la sécurité, des industriels.....

Propositions de communications :

Sous forme d'un résumé de présentation d'une page maximum (avec des mots clés comme : eau, guerre, monuments, formation etc.)

Envoyez vos résumés au plus tard le 28 février 2000 à :

Congrès Prévention 2000 19, rue Frédéric Mireur, 83300 Draguignan

Tél. 04.94.68.90.15 - Fax 04.94.85.04.04

Email : <cav@cav-recherches.org>

<http://www.cav-recherches.org>

Réunions des comités internationaux

Il est demandé à tout membre du comité français de l'ICOM désirant participer à la réunion du comité international auquel il est inscrit d'adresser la demande d'aide ci-dessous **trois mois** avant la date de la réunion afin que le dossier puisse être étudié par le bureau exécutif.

DEMANDE D'AIDE AU COMITÉ FRANÇAIS DE L'ICOM

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT LA COPIE DE L'ORDRE DE MISSION OU DE L'AUTORISATION D'ABSENCE

NOM : _____

Prénom : _____

Titre : _____

Fonction : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ E-mail : _____

1- Nom du Comité international concerné : _____ Membre votant
 Membre non-votant

• Fonction éventuelle exercée dans ce comité : _____

• Date et lieu de la réunion : _____

• Titre de la réunion : _____

• Titre de votre communication : _____

2- Coût de la mission :

• droits d'inscription : _____

• transport : _____

• séjour : _____

3- Financement envisagé :

• autorité de tutelle (indiquer laquelle) : _____

• autre organisme (indiquer lequel) : _____

• demande au Comité français : _____

Avis du Bureau exécutif : _____

N.B.: La modicité des ressources d'ICOM-France impose de réserver les aides qu'il peut éventuellement accorder aux collègues qui ont épuisé toutes les autres possibilités de prise en charge. En dehors des remboursements des droits d'inscription, toute aide ne sera versée qu'au vu d'un récapitulatif des dépenses et des financements obtenus

Nouvelles fonctions ? Nouvelles coordonnées ?

Adressez au secrétariat vos nouvelles coordonnées lors d'un changement de fonction, pour la bonne tenue du fichier des membres et la préparation du prochain répertoire, en utilisant le bulletin-réponse ci-dessous.

BULLETIN-RÉPONSE

A compléter et à retourner à :
ICOM-France - 6, rue des Pyramides - 75041 Paris Cedex 01
Tél: 01 40 15 36 48 - Fax: 01 40 15 06 54
icomFrance@wanadoo.fr

N° d'adhésion à l'ICOM : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Titre : _____

Fonction : _____

Nom de l'institution : _____

Département : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal - Ville : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

E-mail : _____

Comités internationaux de l'ICOM dans lesquels vous êtes inscrit(e)* :

1. (votant) _____

2. (non-votant) _____

3. (non-votant) _____

Adresse personnelle (facultatif) : _____

Code postal - Ville : _____

Téléphone : _____

* Si vous désirez vous inscrire dans un comité international, demandez un formulaire au secrétariat.

Adhérer à l'ICOM

C'est rejoindre plus de 14 000 professionnels de 145 pays agissant au sein de 26 comités thématiques internationaux.

Le Comité national français est l'un des premiers comités de l'ICOM avec plus de 1 500 adhérents.

Continuer de le renforcer n'est pas seulement contribuer à la vitalité de l'ICOM et au développement de la culture française, c'est aussi permettre à de nouveaux collègues de bénéficier de structures :

- de réflexion sur leur thématique, mais aussi des domaines interdisciplinaires,
- de rencontre avec des professionnels de tous les secteurs d'activité des musées, de France et de l'étranger.

Informez vos collègues des activités de l'ICOM et de celles de ses Comités.

Diffusez la Lettre du Comité français et invitez, en particulier les nouveaux collègues, à rejoindre l'ICOM.

**Adressez vos demandes d'adhésion
au secrétariat du**

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE L'ICOM

6, rue des Pyramides

75041 PARIS Cedex 01

Tél. 01 40 15 36 48 - Fax. 01 40 15 06 54

email : icomFrance@wanadoo.fr